Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Terrebonne tenue le mardi 30 janvier 2024, à 16 h 45, à la salle du conseil de l'édifice Louis-Lepage.

Présents :	M. le maire Mathieu Traversy, président M. Raymond Berthiaume M. Robert Auger M. Benoît Ladouceur
Également présents :	M. Serge Villandré, directeur général Mme Nathalie Reniers, directrice générale adjointe, services corporatifs et sécurité urbaine M. Robert Chicoine, directeur général adjoint, développement et aménagement du territoire Mme Carole Poirier, directrice de cabinet M. Mathieu Desilets, directeur adjoint de cabinet Me Jean-François Milot, greffier
Observateur :	M. Robert Morin
Absents :	Mme Claudia Abaunza, vice-présidente M. Sylvain Dufresne, directeur général adjoint, services à la communauté et développement des infrastructures

---

CE-2024-81-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire du comité exécutif soit et est ouverte à 16 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-82-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-83-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif entérine, sur recommandation de la Direction générale, la liste des mandats mentionnés ci-dessous, dévolus à la Commission de l'administration, des finances et des ressources humaines (CAFRH) pour l'année 2024 :

Mandats prioritaires de planification

1. Suivi de l'évolution du service de la dette afin de le plafonner à 20 %;
2. Recommander un cadre financier lors de l'élaboration du budget 2025;
3. Donner les grandes orientations dans le cadre de la révision du modèle d'appel d'offres afin de favoriser l'achat local et les entreprises ayant de bonnes pratiques environnementales;
4. Recommander et faire le suivi du plan d'action sur la mobilisation des employés et les besoins en main-d'œuvre;
5. Donner les grandes orientations dans le cadre de la révision des ententes, des plans directeurs et du budget de fonctionnement de la RAIM et de la RAETM.

Mandats de suivis

1. Établir les grandes orientations de la Ville en tenant compte du budget 2024 et du cadre financier à long terme de la Ville;
2. Suivi des ententes intermunicipales et avec la MRC;
3. Reddition de comptes pour les demandes de la Ville à des programmes de financement et de subventions gouvernementales;
4. Suivi de l'étude sur l'optimisation de l'espace en lien avec la politique de télétravail et analyse de l'utilisation des espaces communs;
5. Reddition de comptes annuelle sur les politiques financières, les réserves financières et la gestion contractuelle;
6. Suivi des travaux du Comité intermunicipal du Service de police Terrebonne / Sainte-Anne-des-Plaines / Bois-des-Filion, en collaboration avec la Direction de la police;
7. Assurer le suivi du tableau de bord du *Programme triennal d'immobilisations* (PTI);
8. Suivre l'élaboration du *Plan de la gestion des actifs*;
9. Recommander le développement et la mise à jour de politiques et directives en matière de ressources humaines;
10. Suivi de l'évolution de la masse salariale selon les ETC octroyés au budget 2024;
11. Assurer le suivi du processus décisionnel et du règlement de délégation de pouvoirs et de suivi et contrôle budgétaire.

QUE le comité exécutif dépose ladite liste au conseil municipal**.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-84-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif entérine, sur recommandation de la Direction générale, la liste des mandats mentionnés ci-dessous, dévolus à la Commission de la culture et du patrimoine (CCP) pour l'année 2024 :

Mandats prioritaires de planification

1. Donner les grandes orientations pour l'aménagement de l'espace et l'élaboration de la programmation au parc Philippe-Villeneuve;
2. Suivi du *Programme de restauration des œuvres d'art de l'Île-des-Moulins* et définir un modèle de gestion pour leur entretien;
3. Donner les grandes orientations dans le cadre de l'élaboration de la programmation culturelle de l'événement *Pop ton été* et du festival *La Bordée* en 2025;
4. Assurer le suivi du projet de redéveloppement du site de La Bergeronne;
5. Revoir les programmes de soutien à la culture.

Mandats de suivis

1. Reddition de comptes de la SODECT dans le cadre de la *Politique de gouvernance des organismes mandataires;*
2. Recevoir le bilan et l'audit final de la Corporation des fêtes du 350e anniversaire de la Ville de Terrebonne et dresser le bilan en collaboration avec les partenaires;
3. Réviser le plan de développement des bibliothèques municipales de Terrebonne et formuler des recommandations;
4. Suivi de l'entente de développement culturel en partenariat avec le ministère de la Culture et des communications du Québec (MCC);
5. Suivi du plan d'action 2024 de la *Politique culturelle de la Ville de Terrebonne;*
6. Suivi de l'élaboration de la *Politique du patrimoine* et suivi du *Programme d'aide à la restauration des immeubles à caractère patrimonial*, en partenariat avec le conseil local du patrimoine;
7. Suivi de la proposition du MCC concernant la préservation du patrimoine dans le Vieux-Terrebonne;
8. Suivi du *Plan des commandites*;

QUE le comité exécutif dépose ladite liste au conseil municipal**.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-85-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif entérine, sur recommandation de la Direction générale, la liste des mandats mentionnés ci-dessous, dévolus à la Commission du développement, de l'aménagement du territoire, de la mobilité et de l'habitation (CDATMH) pour l'année 2024 :

Mandats prioritaires de planification

1. Donner les orientations sur les grands enjeux de la refonte du plan d'urbanisme, incluant le renforcement des pratiques environnementales favorisant la mixité, facilitant la création d'habitations intergénérationnelles et intégrant le nouveau *Plan directeur de mobilité durable et inclusive*;

2. Recommander l'adoption de la *Politique de l'habitation* et suivi de la mise en œuvre du plan *Habiter Terrebonne*, incluant des mesures de soutien aux premiers acheteurs citoyens de la Ville de Terrebonne et pour la création d'habitations intergénérationnelles;
3. Définir les objectifs de la mise à jour du *Plan directeur de mobilité durable et inclusive*, suivi du déploiement de l'offre de transport en commun, de la planification des nouveaux tronçons et de l'interconnexion du réseau cyclable (côte de Terrebonne, carrefour des Fleurs et secteur La Plaine);
4. Formuler des recommandations afin d'améliorer les délais de traitement des permis par la simplification du processus de délivrance à la Direction de l'Urbanisme durable pour certains types de travaux d'aménagement;
5. Réfléchir à la possibilité de proposer des incitatifs pour encourager l'autopartage.

Mandats de suivis

1. Suivi de l'échéancier des projets pour la création de logements abordables, incluant celui de la Globe Shoe et les partenariats avec l'OMHLS;
2. Suivi des rencontres citoyennes et des consultations publiques dans le cadre de la planification des projets de développement;
3. Suivi des travaux du Comité spécial sur la planification de l'offre commerciale;
4. Suivi de l'application des règlements sur l'encadrement des terrasses et sur l'occupation du domaine public;
5. Suivi de la planification du projet d'espace économique et écologique Tera 8;
6. Suivi du forum sur la mobilité Terrebonne-Repentigny;
7. Suivi de la collaboration avec la MRC Les Moulins en lien avec les travaux du Comité Vélo.

QUE le comité exécutif dépose ladite liste au conseil municipal**.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-86-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif entérine, sur recommandation de la Direction générale, la liste des mandats mentionnés ci-dessous, dévolus à la Commission des infrastructures, de la propreté et de l'information aux citoyens (CIPIC) pour l'année 2024 :

Mandats prioritaires de planification

1. Donner les grandes orientations en prévision de l'adoption du plan de gestion des débordements pour éviter les surverses dans la rivière et tenir compte des besoins futurs en développement;
2. Réfléchir à l'élaboration d'un plan de gestion des opérations de ramassage manuel des dépôts sauvages et des actions pour les prévenir;

3. Analyser de nouveaux projets d'embellissement dans les quartiers (illumination des artères commerciales, murales, fleurissement, verdissement des bretelles d'autoroute, etc.) et suivi des opérations d'entretien du territoire;
4. Réaliser un chantier sur les attentes qualitatives pour la révision des devis d'entretien du territoire en prévision de l'échéance des contrats;
5. Planifier une campagne de communication axée sur le maintien de la propreté de notre ville et appelant les citoyens à y contribuer;

Mandats de suivis

1. Suivi des orientations dans le cadre de l'élaboration de la *Politique de consultation citoyenne*;
2. Suivi et élaboration des orientations dans le cadre de la planification des grandes actions de communication en 2024, en cohérence avec les principaux enjeux organisationnels, dans une perspective d'amélioration des services aux citoyens;
3. Suivi de la nouvelle planification intégrée de l'entretien et de la réfection des chaussées;
4. Suivi de la planification des grands chantiers d'infrastructures, incluant la StaRRE, le QG, l'avenue Gabrielle-Roy, le parachèvement de Pierre-Dansereau, la stabilisation des berges de la rivière Mascouche et la revitalisation du boul. des Seigneurs;
5. Suivi des travaux du Comité technique de circulation (CTC) en lien avec les opérations d'entretien et formulation de recommandations au comité exécutif;
6. Suivi des dossiers en partenariat avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable, incluant le parachèvement de la voie réservée et la planification de mesures d'atténuation du bruit de l'A-25 et de l'A-640, la revitalisation et l'élargissement de la 337, la construction de l'échangeur d'Urbanova et l'ajout de nouveaux accès à l'A-640 via les rues Angora et Nationale, ainsi que la synchronisation des feux de la route 337;
7. Suivi du déploiement du nouveau logiciel de gestion de la Relation-Client (GRC/CRM);
8. Suivi des projets de géomatique planifiés;
9. Suivi du déploiement des prochaines phases d'utilisation de l'application mobile *Stationnement Terrebonne* en lien avec les opérations d'entretien (quatre saisons);
10. Suivi du programme d'entretien des fossés.

QUE le comité exécutif dépose ladite liste au conseil municipal**.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-87-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif entérine, sur recommandation de la Direction générale, la liste des mandats mentionnés ci-dessous, dévolus à la Commission des loisirs et du développement social et sportif (CLDSS) pour l'année 2024 :

Mandats prioritaires de planification

1. Recommander l'implantation d'un nouveau parcours en boucle fermée pour vélos, patins et planches à roulette (« pumptrack ») dans l'ouest de Terrebonne et le maintien de celui installé dans le secteur La Plaine;
2. Donner les grandes orientations en prévision de l'installation de la nouvelle signalisation dans la piste multifonctionnelle de la TransTerrebonne;
3. Assurer le suivi de la mise en place de nouveaux jardins communautaires à Terrebonne;
4. Donner les grandes orientations en lien avec l'ajout d'une rampe de mise à l'eau pour les petites embarcations non motorisées dans le parc du ruisseau de Feu et l'élaboration d'un mandat de location;
5. Définir les grands principes et orienter la politique de tarification des activités de la Direction du loisir et de la vie communautaire (incluant les plateaux sportifs);
6. Assurer le suivi de la nouvelle programmation de réfection des parcs dans le nouveau *Plan directeur des parcs 2024-2026*;
7. Élaboration d'un plan pour l'implantation de nouveaux équipements sportifs, tels qu'une patinoire couverte réfrigérée et un pôle de pickelball;
8. Réviser les programmes de soutien aux athlètes, équipes et associations sportives;
9. Établir une stratégie globale pour améliorer l'accessibilité universelle dans la ville.

Mandats de suivis

1. Reddition de comptes du Groupe Plein Air Terrebonne, des Complexes Sportifs Terrebonne et de la Cité GénérAction 55+ dans le cadre de la *Politique de gouvernance des organismes mandataires*;
2. Recevoir le rapport du consultant portant sur les comités d'aide aux personnes démunies et réviser les protocoles d'entente avec la Ville;
3. Suivi des projets de pôles sociaux sur le territoire de la Ville de Terrebonne;
4. Recevoir le rapport du consultant en lien avec l'offre de services des organismes communautaires (Zone Ados, Le Néo, Lachenaie Action Jeunesse, etc.);
5. En lien avec le comité itinérance, être en vigie et assurer le suivi de la concertation des intervenants afin d'améliorer le continuum de services en intervention;
6. Suivi de l'élaboration du nouveau plan d'action 2024-2026 de la *Politique du sport, de l'activité physique et du plein air de la Ville de Terrebonne*;
7. Suivi du plan d'action 2024 de la *Politique de développement social de la Ville de Terrebonne*;
8. Suivi des actions pour lutter contre le harcèlement, la discrimination et les crimes envers les femmes et les personnes issues des diversités culturelles, sexuelles et de genres, en appui à la CSP.

QUE le comité exécutif dépose ladite liste au conseil municipal**.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-88-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif entérine, sur recommandation de la Direction générale, la liste des mandats mentionnés ci-dessous, dévolus à la Commission de la sécurité publique (CSP) pour l'année 2024 :

Mandats prioritaires de planification

1. Finaliser le déploiement de la phase finale des rues à 30 km/h maximum dans les quartiers résidentiels;
2. Assurer le suivi et donner les grandes orientations dans le cadre de la planification, le suivi et la mise en valeur des campagnes de prévention de la Direction de l'incendie et de la Direction de la police;
3. Donner les grandes orientations pour améliorer la sécurité de nos jeunes autour des parcs et dans les corridors scolaires, notamment en analysant l'instauration de rues écoles et de rues ludiques, et la possibilité d'implanter des radars photos en zone scolaire;
4. Orienter l'élaboration d'une politique en matière de sécurité routière (vision zéro décès et blessé grave);
5. Recommander les mandats 2024 et recevoir la reddition de comptes du Comité consultatif Ville amie des animaux.

Mandats de suivis

1. Suivi des travaux du Comité technique de circulation (CTC) et formulation de recommandations au comité exécutif;
2. Suivi de l'application du règlement municipal sur la prévention des incendies;
3. Suivi des actions de la *Politique de sécurité civile* et des actions découlant du *Programme de résilience et d'adaptation face aux risques d'inondation*;
4. Suivi des travaux du Comité intermunicipal de la Police de Terrebonne /Sainte-Anne-des-Plaines / Bois-des-Filion, en appui à la CAFRH;
5. Suivi des actions pour lutter contre le harcèlement, la discrimination et les crimes envers les femmes et les personnes issues des diversités culturelles, sexuelles et des genres, en collaboration avec la Commission des loisirs et du développement social et sportif (CLDSS);
6. Suivi du *Plan particulier d'intervention* (PPI) sur les risques de cyberattaques;
7. Suivi des travaux préventifs de stabilisation de talus et des sites en observation (mouvements de terrain et érosion des sols);
8. Suivi de l'application du contrat pour le contrôle de la population animale.

QUE le comité exécutif dépose ladite liste au conseil municipal**.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-89-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif entérine, sur recommandation de la Direction générale, la liste des mandats mentionnés ci-dessous, dévolus à la Commission de la transition écologique et de l'environnement (CTÉE) pour l'année 2024 :

Mandats prioritaires de planification

1. Donner les grandes orientations afin d'améliorer les pratiques de l'utilisation de l'eau par la Ville;
2. Orienter la planification de projets de foresterie urbaine et analyse du potentiel de créer un centre horticole municipal pour soutenir l'atteinte de l'objectif d'amélioration de la canopée;
3. Assurer le suivi de l'élaboration d'une politique d'utilisation des pesticides;
4. Réfléchir à l'élaboration d'un programme de verdissement pour lutter contre les îlots de chaleur et soutenant la mise en œuvre d'une mesure d'écofiscalité visant la tarification des grandes surfaces imperméables;
5. Définir les orientations afin de favoriser l'implantation de mesures environnementales dans les appels d'offres.

Mandats généraux

1. Suivi du plan *Climat*, des actions en matière de transition écologique et pour la réduction des GES, et évaluation des impacts financiers des changements climatiques sur la Ville;
2. Suivi du plan de gestion des matières résiduelles et de l'implantation de la collecte des matières organiques dans les bâtiments municipaux et les immeubles de plus de huit (8) logements;
3. Suivi des subventions environnementales offertes par la Ville;
4. Suivi des mandats octroyés aux organismes de surveillance et de sensibilisation en environnement;
5. Suivi du déploiement du réseau de bornes de recharge et de la directive sur l'acquisition de véhicules électriques municipaux;
6. Suivi de l'objectif de protection de milieux naturels et espaces verts, en vue de l'amélioration de la canopée;
7. Suivi de l'application du règlement sur les objets à usage unique;
8. Suivi de la *Déclaration lanaudoise pour l'environnement* signée par Terrebonne et les membres de la Table des préfets de Lanaudière;
9. Suivi de la planification de nouveaux espaces d'écocentres.

QUE le comité exécutif dépose ladite liste au conseil municipal**.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-90-REC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif prenne connaissance du dépôt, par la Direction générale, du *Mémoire préparé dans le cadre des consultations prébudgétaires du budget 2024-2025 du gouvernement du Québec*, et en recommande le dépôt au conseil municipal.

QUE la Ville de Terrebonne demande au gouvernement du Québec de répondre positivement et de façon diligente à ses demandes prioritaires présentées dans ledit mémoire.

QUE la résolution du conseil municipal soit transmise à la ministre des Affaires municipales et aux députés des circonscriptions provinciales du territoire de la Ville de Terrebonne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-2024-91-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE la séance soit et est levée à 16 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mathieu Traversy Président du comité exécutif	Me Jean-François Milot Greffier